

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 13 . 12 2017	Dossier complet le : 13.12.2014	N° d'enregistrement : F033 17 P0 3 9 1
	1. Intitulé du projet	
Création d'un parking de 102 places de sta	tionnement, dans le prolongement d'un parking	g existant pour un magasin LIDL.
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	S.N.C. LIDL	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Bruno MARECCHIA - Responsable Immobilier	
RCS / SIRET 343 262 62	Forme juridique	5202 SNC
	z à votre demande l'annexe obligatoire	
	ou des seuils et critères annexé à l'article R. 12 dimensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'au	
41.a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création d'un parking de 102 places de station dans le prolongement d'un parking existant po	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	The state of the s	
- Création d'un parking de 102 places de s - Démolition de 3 bâtiments (surface total	tationnement, dans le prolongement d'un parki e à démolir : 339 m2).	ng existant pour un magasin LIDL.

Création d'un parking de 102 places de stationnement, dans le prolongement d'un parking existant pour un magasin LIDL. 4.3 Décrivez sommoirement le projet 4.3.1 idons so phose foraux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation - Parking destiné à la clientèle du magsin LIDL existant (le parking sera ouvert pendant les horaires d'ouverture du magasin).	4.2 Objectifs du projet		
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking.			
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking.	Création d'un parking de 102 places de stations	nement, dans le prolongement d'un parkin	g existant pour un magasin LIDL.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking.			y and the same and
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking.			
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking.			
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking.			
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking.			
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking.			
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux - Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking.			the state of the
4.3.1 dans sa phase travaux Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation	The state of the s	3 (1) (1) (3) (3)	-14, 19, 109, 109,
4.3.1 dans sa phase travaux Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation			
4.3.1 dans sa phase travaux Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation			
4.3.1 dans sa phase travaux Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation			
4.3.1 dans sa phase travaux Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation			
4.3.1 dans sa phase travaux Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation	42 Décrisos como cinemantes contra		
- Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de l'ensemble. - Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation	4.3 Decrives sommairement le projet		
- Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation	The trade of pride haven		
- Mise à niveau de la plateforme, et création du parking. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation			
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	- Démolition de 2 maisons de 274 m2 et 47 m2	2, d'une annexe de 18 m2, et évacuation de	l'ensemble.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	- Mise à niveau de la plateforme et création du	Lparking	
	wise a filvedu de la plateforme, et creation de	a parking.	
	4.3.2 dans sa phase d'exploitation		
- Parking destiné à la clientèle du magsin LIDL existant (le parking sera ouvert pendant les horaires d'ouverture du magasin).			
- Parking destiné à la clientèle du magsin LIDL existant (le parking sera ouvert pendant les horaires d'ouverture du magasin).	Variable and the second		
	- Parking destiné à la clientèle du magsin LIDL	existant (le parking sera ouvert pendant le	s horaires d'ouverture du magasin).

Dépôt d'un Permis d'Aménager référe	encé : PA 013 015 17 00006.			
l.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opérati	on - préciser k	es unités de mesure utilisée	es .
Gra	ndeurs caractéristiques		Valeur(s)
	Surface des parcelles : Espaces verts : Nombre de places de station	nement:	3 443 m2 773 m2 102 places	
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 5_ °40	0 · 40 · 34 Lat. 43 · 45 · 3	79 _" 61
Avenue de la Croix d'Or 13320 BOUC BEL AIR	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :)		
	Point de départ :	Long°_	_'" Lat°' _ Lat°'	
	Point d'arrivée :	Long°_	_'"_ Lat°'	"-
	Communes traversées :			
		-		
	Joignez à votre demande les ann	exes nº 2 à	6	
4.7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oui, cette installation environnementale?	ension d'une installation ou d'un ouvrag ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet c	ge existant? I'une évalua	Out Non Non Non	(a)
4.7.2 Si oui, décrivez sommairen différentes composantes de vol indiquez à quelle date il a été a	re projet et			

Pour t'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	0	O	
En zone de montagne ?	0	0	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		0	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		0	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		Ō	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	ō	0	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		0	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		0	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	•		PPRN approuvé le 14 Avril 2014
Dans un site ou sur des sols pollués ?	۵	0	
Dans une zone de répartition des eaux ?		0	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		Ō	
Dans un site inscrit ?	0	O	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		Ō	
D'un site classé ?		0	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-li <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		O	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	0	0	
NC33001CC3	Est-il excédentaire en matériaux ?		Ō	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		O	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		0	
Milieu nature			0	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		0	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		0	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		Ō	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	O		Aléa sismique modéré.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		0	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	0		Voitures clients.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	0		Voitures clients.

		3	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par	O	
	des nuisances olfactives ?	0	
	Engendre-t-il des		
	vibrations?	O	
	Est-il concerné par des vibrations ?	0	
	Engendre-t-il des émissions	O	
	lumineuses? Est-il concerné par		
	des émissions lumineuses ?	O	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	O	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?		
	rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	0	
Emissions			
Entisatoris			
	Engendre-t-il des effluents ?	O	
	CHINGLII? &		
	W Zee Committee		
	Engendre-t-il la		
	production de déchets non	0	
	dangereux, inertes, dangereux ?		
		9	

	Est-il susceptible de			
	est-il susceptible de			
	porter atteinte au			
	patrimoine		5	
	architectural,		O	
	culturel,			
	archéologique et			
	paysager?			
Patrimoine /				
Cadre de vie	Engendre-t-il des			
/ Population	modifications sur les			
	activités humaines			
	(agriculture,			
	sylviculture,		O	
	urbanisme,	ш		
	aménagements),			
	notamment l'usage			
	du sol?			
.2 Les incide	ences du projet ident	ifiées d	au 6.1 so	susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants o
approuvés	?			
Dui 🔞	Non Si oui, décri	vez les	quelles:	
Magasin LIDI	existant.			
Parking exist				
raiking exist	dire.			
5.3 Les incide	ences du projet identif	i ée s a	u 6.1 sont	usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	ences du projet identif Non Si oui, déci			usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
6.3 Les Incide				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				usceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

e annexe traitant de ces éléments) :
7. Auto-évaluation (facultatif)
regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation
rironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
8. Annexes
8. Annexes 1 Annexes obligatoires
1 Annexes obligatoires Objet
1 Annexes obligatoires
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une locatisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6° b) et c], 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32,
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6° b] et c], 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6° b] et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des
Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6° b] et c], 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

		Objet
	9. Engage	ment et signature
ertifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements	ci-dessus 🔀
	ROUSSET	le, 08 Décembre 2017
ait à		

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

